

Sujet : [INTERNET] Participation à Enquête publique du projet éolien de Vauchamps

De : >

Date : 02/10/2023 à 19:28

Pour : "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis habitante de Charleville et en tant que telle je circule dans le Sud Ouest Marnais et je déplore la multiplication des éoliennes qui nous écrasent par leur taille, elles estompent les buttes et les vallons qui faisaient le charme de la Brie Champenoise.

Leur clignotement surtout la nuit est oppressant et circuler en voiture devient à la limite dangereux car tous les feux rouges vous distraient de la route, notre cerveau est attiré par les feux rouges qui sur la route indiquent un danger.

Dans le mois qui vient nous allons avoir 3 enquêtes publiques dans un rayon de 6 km : parc de la grande Contrée à Charleville, parc éolien à Vauchamps, parc éolien à Fromentières, Baye et Janvillers. Le parc éolien les Griottes à Champguyon a été accordé en aout. Je pense que notre petit coin a atteint la saturation. Trop c'est trop.

Il ne faut pas oublier que nous sommes dans le périmètre de la Charte UNESCO Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne où il est recommandé de ne pas mettre d'éoliennes mais comme il y en avait avant la Charte, pourquoi ne pas continuer, l'UNESCO ne va pas tarder à ne plus reconnaître ce patrimoine mondial. Les routes touristiques du Champagne qui permettent à nos viticulteurs de montrer leur parcelle et de vendre leur champagne n'auront plus de visiteurs. Les touristes vont aller ailleurs, et nos villages qui ont de belles églises, quelques châteaux ou belles demeures vont être désertés.

Nous sommes depuis peu aussi dans le périmètre de la Charte UNESCO lieux de mémoire, la bataille de la Marne s'est déroulée dans la Brie Champenoise autant que dans les Marais de St Gond

Pourrons-nous vendre nos maisons, cela n'est pas sûr ?

Un parc éolien est supportable et je dois reconnaître que je ne me suis pas opposée au premier parc mais maintenant cette abondance d'éoliennes tous les 3 -4 km me fait craindre des problèmes de santé. Les infrasons ne s'entendaient pas mais quand il y en a dans tous les sens on peut craindre le pire. C'est ce que les allemands ont déploré dès qu'il y a eu trop d'éoliennes.

A Charleville un seul parc celui de la brie Champenoise ne m'a plus permis de recevoir la télévision, on m'a offert la télévision par satellite avec une parabole, mais ni l'entretien des fils qui rentrent dans la maison ni l'abonnement à renouveler chaque année. Pour la réparation de la parabole il faut faire venir quelqu'un de Romilly alors que j'avais une antenne qui marchait bien.

Les études d'impact sur les couloirs migratoires ne sont effectués que pour un parc, ils ne sont pas toujours datés, il n'y a aucun suivi connu ensuite sur les réactions des oiseaux migrants pas plus que sur les chiroptères bien utiles pour manger nos insectes.

Et nos journalistes ne parlent que de la conservation de la Biodiversité, mais ce n'est pas ce qui se passe dans la Brie Champenoise où le fouillis de parc ne permet plus aux oiseaux migrants et aux chiroptères de s'orienter. Dans la grande plaine les éoliennes se sont développées en grand nombre mais il n'y a que peu de villages, et les grandes fermes étaient partie prenante car les agriculteurs touchaient des loyers des promoteurs mais la Brie champenoise est différente, des petits villages disséminés tous les 3 ou 4 km, mais on est dans la Marne on continue de construire sans penser aux habitants. Très peu d'agriculteurs et probablement pas les plus malheureux profitent de cette manne, ni les habitants ni les petites communes ne gagnent quoique ce soit sinon les inconvénients.

Je vous confirme, Monsieur le Commissaire enquêteur, que pour toutes ces raisons je suis totalement contre le projet éolien de Vauchamps.

Merci de tenir compte de toutes mes remarques.